



BALAN

Les illuminations de Noël seront maintenues, mais limitées

Lors du dernier conseil municipal, le plan communal de sauvegarde a été présenté en ouverture de séance et les élus ont longuement débattu sur les actions à mettre en place pour économiser de l'énergie.

■ Coût de l'énergie

Dans les questions diverses les élus se sont longuement interrogés sur les problèmes engendrés par la hausse spectaculaire du coût de l'énergie. Ils étudient tous les moyens pour réduire la consommation de la collectivité. Les classes seront chauffées à 20 °C cet hiver, et les installations collectives sont étudiées à la loupe pour réduire les dépenses. Les élus ont voté pour savoir s'ils maintenaient ou non des illuminations pour Noël. Dans ce contexte où des efforts sont demandés à tous, les avis étaient partagés. Lors du vote, une voix en plus permet de maintenir les illuminations et il a finalement été décidé de ne garder que dix points lumineux et un sapin éclairé dans le centre du village au lieu des 37 habituels pour ne pas ajouter encore de la morosité dans un contexte très difficile.

Les élus plangent aussi sur une réduction de l'éclairage



Les élus ont voté pour savoir s'ils maintenaient ou non des illuminations pour Noël.

Illustration Progrès/David PETIOT

nocturne déjà acté pour gagner quelques heures de consommation.

■ Usine classée Seveso

La commune de Balan a la particularité d'abriter une usine classée Seveso et elle a l'obligation d'avoir un plan communal de sauvegarde pour agir le plus rapidement et le plus efficacement possible en cas de risques majeurs.

Depuis un an, les élus travaillent à l'élaboration de ce document qui liste chaque risque (industriel ou naturel comme les inondations) recensé sur la commune et établit les actions à réaliser et les personnes ressources à mobiliser.

Devant la complexité de l'élaboration de ce document, la municipalité a fait appel à l'association EGEE (Entente

des générations pour l'emploi et l'entreprise) avec laquelle elle a travaillé. Deux bénévoles sont venus présenter le résultat de cette étude lors du conseil municipal. Il a été décidé de faire une simulation avec les élus et d'élaborer un document visuel très clair pour la population. « Nous avons la chance d'avoir dans le conseil municipal Sébastien Bussy, sapeur-pompier, très

10

C'est le nombre de points lumineux qui seront maintenus pour les fêtes de fin d'année. Il n'y aura qu'un seul sapin éclairé dans le centre du village au lieu de 37.

au fait des procédures. C'est une grande aide ! » a déclaré Patrick Méant, maire, en conclusion.

■ Vote des subventions

Les élus ont voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle pour permettre aux élèves de l'école élémentaire de bénéficier gratuitement de l'intervention d'un professionnel pour une initiation au tennis sur les courts de la commune. Le coût annoncé est de 270 € par classe pour trois classes. 300 € sont attribués à la première compagnie des archers du canton, et proportionnellement au nombre de licenciés le club de tennis, l'ASC Balan et le BCA se partagent 1 500 €.

De notre correspondante, Frédérique GUILLET

